

À une séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Énergie, tenue le 30 avril 2024 vers les 19 h à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Maxime Trudel, les membres suivants :

Madame Frédérique Beaupré, membre de la communauté âgée de 18 à 35 ans  
Monsieur Richard Boyer, membre du personnel d'encadrement, sans droit de vote  
Monsieur Simon Charlebois, membre de la communauté possédant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles  
Madame Laurence Héroux, membre parent d'un élève - District Maskinongé  
Monsieur Marc Laflamme, membre du personnel enseignant  
Monsieur Martin Larouche, membre parent d'un élève - District La Tuque  
Madame Andrée-Anne L'Heureux, membre du personnel de soutien  
Madame Anne Paradis, membre de la communauté possédant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines  
Madame Véronique Perron, membre de la communauté issue du milieu municipal, des affaires, de la santé ou des services sociaux  
Madame Josianne Ricard, membre parent d'un élève - District Shawinigan-Grand-Mère  
Madame Mylène St-Hilaire, membre du personnel professionnel non enseignant

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents :

Madame Mélissa Trudel, directrice des Services des ressources financières

Me Jean-François Gamache, directeur des Services du secrétariat général et secrétaire général

La présence de public est constatée. Monsieur Matthias Laurin assiste à la rencontre.

La rencontre se déroule par TEAMS.

## 1. Adoption de l'ordre du jour

### RÉSOLUTION CA79 0424 :

IL EST PROPOSÉ par monsieur Martin Larouche et résolu par le conseil d'administration que l'ordre du jour décrit au document CA 0424-01 soit adopté avec les ajouts suivants :

- 4.1 Démission de monsieur Bryan Perreault;
- 4.2 Formation de l'École nationale d'administration publique;
- 4.3 Rapport sur l'intelligence émotionnelle.

Adoptée à l'unanimité.

## 2. Résolutions en bloc

### 2.1 Approbation du procès-verbal de la dernière réunion

### RÉSOLUTION CA80 0424 :

CONSIDÉRANT que chaque membre présent du conseil d'administration a reçu copie du procès-verbal de la réunion du 27 février 2024 au moins six heures avant le début de la présente séance, le secrétaire général est dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marc Laflamme et résolu par le conseil d'administration d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de cette réunion inscrit sur le document CA 0424-02.

Adoptée à l'unanimité.

## 3. Intervention du public

Le président, monsieur Maxime Trudel, invite monsieur Matthias Laurin à prendre la parole, s'il le désire. Monsieur Laurin décline l'invitation.

## **4. Sujets de la présidence**

### **4.1 Démission de monsieur Bryan Perreault**

Monsieur Maxime Trudel, informe les membres du conseil d'administration de la réception, en date du 24 avril 2024, de la démission de monsieur Bryan Perreault, membre de la communauté issu du milieu communautaire, sportif ou culturel.

### **4.2 Formation de l'École nationale d'administration publique**

Le président rappelle aux membres l'importance de compléter la formation obligatoire pour tous les membres du conseil d'administration.

### **4.3 Rapport sur l'intelligence émotionnelle**

Le président rappelle aux membres de remplir le rapport sur l'intelligence émotionnelle et invite ceux-ci à prendre le temps de participer l'an prochain.

## **5. Sujets de la direction générale**

Aucun sujet.

## **6. Sujet des Services des ressources financières**

### **6.1 Budget révisé 2023-2024**

#### **RÉSOLUTION CA81 0424 :**

CONSIDÉRANT, en vertu de l'article 277 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.I-13.3), que le Centre de services scolaire de l'Énergie a adopté et transmis au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2023-2024;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter un budget révisé qui reflétera l'actualisation de la situation financière;

CONSIDÉRANT que les Services des ressources financières ont complété la préparation d'un budget révisé équilibré pour l'année scolaire 2023-2024;

CONSIDÉRANT que le budget 2023-2024 a fait l'objet d'une présentation au comité de vérification;

IL EST PROPOSÉ par madame Anne Paradis et résolu par le conseil d'administration que le budget révisé de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette du Centre de services scolaire de l'Énergie soit adopté tel que décrit au document CA 0424-03.

Adoptée à l'unanimité.

## **7. Sujet des Services des ressources matérielles**

### **7.1 Octroi de contrat – Réfection globale du bâtiment - École Marie-Médiatrice**

#### **RÉSOLUTION CA82 0424 :**

CONSIDÉRANT l'allocation confirmée par le ministère de l'Éducation dans la *Mesure de résorption du déficit de maintien d'actifs 2023-2024*, pour la réalisation de travaux de réfection globale du bâtiment à l'école Marie-Médiatrice (La Chrysalide);

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de l'Énergie a demandé, par appel d'offres public, des soumissions pour l'exécution des travaux;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 28 mars 2024 et le tableau comparatif décrit au document CA 0424-04;

CONSIDÉRANT que les délais de commande et de livraison de matériaux et d'équipements spécialisés étaient critiques dans ce projet, la confirmation de l'octroi par la direction générale avant la tenue de la séance du conseil d'administration prévue en avril s'imposait;

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation conjointes réalisées par *Bilodeau Baril Leeming, architectes* et les Services des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Martin Larouche et résolu par le conseil d'administration que soit entériné l'octroi du contrat tel que confirmé et signé le 28 mars 2024 par la direction générale pour l'exécution de ces travaux à l'école Marie-

Médiatrice (La Chrysalide), et ce, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Constructions Unibec Inc., au montant de 4 227 285,83 \$ taxes incluses;

QUE les travaux devront être complétés en septembre 2024;

QUE, s'il y a lieu, l'excédent des dépenses reliées au projet soit financé avec les sommes disponibles dans la même mesure;

QUE monsieur Denis Lemaire, directeur général, soit désigné pour signer le contrat et, si requis, tous les avenants en découlant pour et au nom du Centre de services scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

## 8. Autres sujets

Aucun sujet.

## 9. Redditions de comptes

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des redditions de comptes préparées par les services relativement aux décisions prises en vertu du *Règlement de délégation de pouvoirs*.

- Redditions des Services éducatifs;
- Redditions des Services des ressources humaines;
- Redditions des Services des ressources matérielles;
- Redditions des Services des technologies de l'information;
- Reddition de la direction générale.

## 10. Clôture de la réunion

### RÉSOLUTION CA83 0424 :

IL EST PROPOSÉ par madame Laurence Héroux et résolu par le conseil d'administration que soit déclarée close la présente réunion du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Énergie, vers les 19 h 40.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT

M. D.

SECRÉTAIRE

M. Jean-François L.